

Titre professionnel ouvrier paysagiste

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25180075F — Mise à jour : 18 février 2026

Organisme responsable : CFA - MFR PLABENNEC PLOUDANIEL

Contenu

Objectifs

À partir de consignes orales ou d'informations écrites (plans, schémas ou croquis) transmises par son hiérarchique, l'ouvrier du paysage participe aux implantations des ouvrages, réalise les travaux de préparation de sol, de plantation, de mise en place de massifs saisonniers, d'engazonnement et de maçonnerie paysagère. Il nettoie les abords, entretient les massifs, les végétaux isolés, les gazons et les surfaces minérales. Il taille les végétaux dans un objectif esthétique et parfois productif (arbres fruitiers). Il procède, depuis le sol, à l'élagage des arbres, et à l'abattage et au débit d'arbres de petites dimensions. Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien) et sur des supports de plantation divers (pleine terre, conteneurs, façades et toitures végétalisées). Il peut être amené à informer et conseiller le client sur l'entretien et les soins à apporter aux espèces végétales (ornementales, fruitières ou potagères) implantées ou à planter sur son terrain, et à informer les usagers lors des chantiers réalisés sur l'espace public. Sous la responsabilité de son hiérarchique, il protège les végétaux des bioagresseurs par des méthodes préventives ou curatives adaptées, y compris à l'aide de produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la législation en vigueur. Il utilise fréquemment et assure la maintenance de premier niveau des matériels motorisés spécifiques (débroussailleuse, tondeuse, taille-haie, tronçonneuse polyvalente, broyeur à végétaux). Ponctuellement, il peut conduire des tracteurs, microtracteurs polyvalents, tondeuses autoportées ou mini pelles.

Il exerce l'emploi seul ou en équipe, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local, en zone urbaine, rurale ou périurbaine. Il travaille en plein air. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques.

Il connaît et respecte les principes du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Il connaît les risques professionnels (bruits, coupures, chutes), les identifie dans ses situations de travail, et met en oeuvre les mesures de protection individuelle et collective visant à limiter ou éviter l'exposition au danger.

Il respecte la législation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en intégrant les bonnes pratiques visant à préserver sa santé, celle d'autrui et l'environnement. S'il applique des produits phytopharmaceutiques, il est titulaire du « Certiphyto ».

Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. L'utilisation d'échafaudages ou de plates-formes individuelles nécessite une habilitation.

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs (tondeuse auto portée, tracteur, mini pelle) nécessite une autorisation de conduite d'engins délivrée par l'employeur.

Programme

1. Entretenir un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse

Tailler des arbres et des arbustes

Abattre et débiter un arbre de petites dimensions

Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

2. Végétaliser un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Réaliser un gazon ou une couverture végétale

Planter des arbres et des arbustes

Réaliser un massif ornemental

3. Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager

Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager

Poser et entretenir un réseau d'arrosage

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel ouvrier paysagiste

Code RNCP : 37875

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2090741	Présentiel	Plabennec	07/09/2026	02/07/2027

Source : GREF Bretagne #25180075F